


Le 15 octobre 2021

Réf. DI – AM – APE – 2021-2022/019 – Activation de la plateforme **APSchool**

Madame, Monsieur,
Chers parents,
Chers élèves,

C'est avec plaisir que je vous annonce l'activation de notre plateforme  pour l'ensemble des nouveaux acteurs de notre établissement ; les anciens étant déjà activés au sein de cette dernière.

Pour rappel, il s'agit d'un espace modulaire en ligne de gestion et de paiement adapté aux établissements scolaires à destination des parents d'élèves et des membres du personnel.

Concrètement, en annexe du présent avis, vous trouverez une enveloppe scellée reprenant le login et le mot de passe qui vous permettront de vous connecter à notre plateforme en ligne via l'adresse :

<http://arwsp.be>

Vous y serez alors invités à :

- introduire votre login et votre mot de passe,
- compléter *et/ou* corriger les données affichées,
- valider le formulaire,
- valider votre adresse électronique,
- réceptionner votre courriel,
- valider définitivement votre adresse électronique.

Vous trouverez également sur notre site web le mode d'emploi dit à *destination des parents*, qui reprend de manière très claire les différentes procédures.

Dès lundi, sauf événement imprévisible, chaque nouvel étudiant de l'établissement aura reçu son badge RFID qui sera lié à son compte et qui lui ouvrira l'accès à diverses opérations (*paiement des repas, etc.*). Pour les anciens qui auraient perdu celui de l'an dernier, il convient de le signaler à leur éducateur référent qui s'en fera le relais auprès de la Direction afin d'en rééditer de nouveaux.

Comme vous le constaterez, les badges disposent d'un espace pour y apposer une photo au format carte d'identité. Je vous demande de ne rien y coller pour le moment. En effet, il conviendra au préalable de procéder à une vérification de la conformité de ladite photo avec l'identité du détenteur reprise sur le badge. Ce sera le travail des éducateurs, aidés par notre personnel administratif.

 02 770 06 20
 02 763 01 50
 www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
 contact@acrommelynck.net

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par
la Communauté française visée à
l'article 2 de la constitution.

Si vous avez des craintes quant à la mise en œuvre de cette première prise en main, Monsieur le Proviseur, les éducateurs, Madame MARINX (*pour les internes*), Monsieur PISVIN, vous accompagnerons volontiers dans cette nouvelle aventure.

Je vous prie également de noter que le site est parfaitement protégé et que l'alimentation de votre compte se fait au travers de la plateforme bancaire de paiement sécurisé *PayZen*.

Ayant également conscience que tout le monde n'a pas obligatoirement accès à un support informatique à domicile ou sur son lieu de travail, il est également mis à disposition des parents et élèves qui en ont besoin, au sein de notre athénée et de l'internat, deux ordinateurs connectés à internet sur lesquels ils pourront accéder à la plateforme de paiement gratuitement. Ceux-ci se trouvent à l'accueil, côté secondaire.

Pour ceux qui n'auraient pas confiance dans les transferts électroniques, la borne de paiement située à l'entrée de l'établissement peut constituer une excellente alternative, mais il convient d'attirer votre attention sur le fait que son utilisation génère des frais administratifs plus importants.

QUELS SONT LES FRAIS QU'IL CONVIENTRA DE PAYER ?

Les montants repris en gras sont à payer dès activation de votre compte et au plus tard aux échéances fixées sur la plateforme :

1. Les frais scolaires : Ces derniers se montent à **100,00 €** pour chaque élève de l'établissement et couvrent notamment, les copies de cours, les feuilles pour les contrôles et les examens **(75,00 €)**, les manuels de cours à usage unique, les équipements personnels et l'outillage, etc. **(25,00 €)**.
2. Pour l'ensemble des **NOUVEAUX** étudiants, **50,00 €** de garantie pour le prêt du livre. Les élèves ayant déjà suivi une année dans l'établissement et ayant rempli cette formalité lors de leur première inscription en sont dispensés. À noter que cette somme est remise par voie bancaire à l'étudiant majeur ou à la personne investie de l'autorité parentale lorsque l'élève quitte l'établissement à condition que les ouvrages mis à sa disposition aient été restitués dans leur totalité et en bon état.
3. Tout au long de l'année scolaire, pour les élèves fréquentant le restaurant scolaire et y consommant un repas chaud, un sandwich, un snack, etc., les frais liés aux paiements de ces consommations. J'attire particulièrement l'attention des parents dont les enfants ont consommé des sandwiches et autres collations depuis la mi-septembre que ces derniers leur seront directement réclamés sur leur compte **APSchool** s'ils n'ont pas encore été réglés.
4. Tout au long de l'année scolaire, les frais liés aux séjours pédagogiques avec nuitée(s), organisés par l'école s'inscrivant dans le projet pédagogique ou dans le projet d'établissement ainsi que les frais de déplacement qui y sont liés selon les modalités qui vous seront précisées par les organisateurs après accord de la direction.
5. Éventuellement, l'achat des photos individuelles proportionnellement à la commande que vous opérerez.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourrait être adaptée en fonction des réalités objectives rencontrées par l'établissement. Néanmoins, soyez assurés qu'à chaque fois que nous le pourrons et que le cadre légal en vigueur nous le permettra, nous privilégierons la gestion des dépenses – *pour partie ou en totalité* – sur les moyens propres de l'établissement.

Comme tout processus particulier, celui-ci nécessite un temps d'adaptation pour les nouveaux utilisateurs, mais je sais pouvoir compter sur la bonne volonté de chacun pour fournir les efforts nécessaires à sa maîtrise fonctionnelle. Bien sûr, nous restons à votre disposition pour entendre et vous aider à dépasser les éventuelles difficultés rencontrées.

Je vous remercie pour l'attention portée aux consignes qui précèdent.

Le Préfet des études,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Mellouli', written over a horizontal line.

A. MELLOULI